



## DELIBERATION N°2025/65

Nombre d'élus en exercice : 11  
Nombre d'élus présents : 7  
Nombre d'élus ayant pris part au vote : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 14 novembre, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à 11H00 en séance ordinaire au CCAS, 308 rue Georges Clémenceau 65300 LANNEMEZAN, sous la Présidence de Mr Bernard PLANO.

Présents : Mmes MEJAMOLLE, ORTE, PELISSIER, PIQUE, ROUILLON, MONEGO et PLANO

Absents excusés : Mmes, Mr, BACQUE, NOGUES, SENTAGNE et DA BENTA

Procuration : Mme BACQUE à Mme PIQUE

Secrétaire de séance : Mme PIQUE

OBJET : Approbation du Compte rendu du CA du 18/09/2025 (Annexe 1)

Après lecture aux membres du Conseil d'Administration, du Compte rendu du CA du 18/09/2025 (annexe n°1)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

DECIDE

- D'approuver le compte rendu du Conseil d'Administration du 18/09/2025

PREFECTURE DES  
HAUTES-PYRENEES

27 NOV. 2025

ARRIVEE

Pour copie conforme,  
La vice-présidente,

Affiché le

